

CONSEIL MUNICIPAL Ce 6 février 2024

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la ville de Duparquet, tenue à l'hôtel de ville, au 86 rue Principale, le mardi 6 février 2024 à 19h00.

Présents : M. Denis Blais Maire

M. Donald Baril
Mme Marlène Doroftei
Conseillère no.2
Mme Claudette Macameau
Mme Véronique Drouin
Mme Chantal Provencher
Mme Solange Gamache
Conseillère no.5
Conseillère no.6

Le quorum étant satisfait, M. Denis Blais, maire déclare l'ouverture de la séance à 19h02, M. Denis Blais, maire préside la séance et Mme Chantal Poirier agit à titre de greffière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

RÉS.14-2024 Sur proposition de l

Sur proposition de la conseillère Mme Chantal Provencher, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.



SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL Mardi 6 février 2024 à 19h00

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. PROCÈS-VERBAUX
- 3.1 Séance régulière du mardi 9 janvier 2024
 - 4. CORRESPONDANCE et INFORMATIONS
 - 4.1 Demande pour un projet de dortoir de chauves-souris
 - 4.2 Coin Macameau Projet installation lampadaires complété
 - 5. FINANCES
 - 5.1 Approbation de la liste des comptes du mois de janvier 2024

6. AFFAIRES COURANTES

- 6.1 Dépôt au conseil Consommation annuelle d'eau potable 2023
- 6.2 Bibliothèque changement au sein du conseil d'administration

7. RÉSOLUTIONS

- 7.1 Refinancement prêt (01-2008, 03-2012 / Hôtel de ville et caserne)
- 7.2 Kémira commande Alun
- 7.3 SSI Rapport annuel incendie 2023
- 7.4 SHQ Adoption rapport d'approbation budget 2024 daté du 1/12/2023
- 7.5 Prabam Revêtement extérieur de la caserne dépôt des offres (3)
- 7.6 Hôtel de ville projet de revêtement extérieur
- 7.7 Demandes de la ville à la Mine d'or Duparquet

- 7.8 Demande de la ville à la députée de la circonscription de l'Abitibi-Ouest
- 7.9 Comité Patinoire demande financement tracteur
- 7.10 Défibrillateurs Achat d'électrodes et d'une batterie
- 7.11 Procédure déneigement Création d'un comité responsable
- 7.12 Demande citoyenne problématique excès vitesse chemin du Moulin
- 7.13 Technicien eau potable et eaux usées

8. RÈGLEMENTS

- 8.1 Projet Règlement 02-2024 Traitement des élus, report de l'adoption en mars
- 9. LOISIRS
- 10. URBANISME
- 11. SUIVI
- 12. PAROLE AU PUBLIC
- 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
- 3. ADOPTION DU PROCES VERBAUX

RÉS.15-2024 3.1. SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 9 JANVIER 2024

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du mardi 9 janvier 2024.

4. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS

4.1 DEMANDE POUR UN PROJET DE DORTOIR DE CHAUVES-SOURIS

Avant d'étudier cette demande, le conseil de ville désire que le promoteur consulte tous les citoyens concernés et qu'un compte-rendu écrit soit remis à la ville avec la signature des propriétaires mentionnant leurs consentements ou non.

4.2 COIN MACAMEAU - PROJET INSTALLATION LAMPADAIRES COMPLÉTÉ

Le 26 janvier 2023, deux lampadaires supplémentaires ont été ajouté à l'entrée de la ville en provenance de Rouyn dans le but d'avoir un meilleur éclairage pour sensibiliser les conducteurs au fait qu'ils entrent dans une ville.

5. FINANCES

RÉS.16-2024 5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE JANVIER 2024 :

Le montant des comptes à payer : 189 141.11\$ Le montant des salaires : 20 045.64\$ Les prélèvements autorisés : 18 371.07\$

Il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau, et unanimement résolu que les comptes ci-dessus soient acceptés et payés.

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 DÉPÔT AU CONSEIL – CONSOMMATION ANNUELLE D'EAU POTABLE 2023

Dépôt au conseil de ville, de la consommation d'eau potable de la ville de Duparquet pour l'année 2023

| COMPIL | LATION | DONN | NÉES ME | NSUELL | ES | | | | |
|-----------|--------|-------------------|---------|-------------------|----|--------|-------|--|--|
| | | | | | | | | | |
| MOIS | | consommation 2021 | | consommation 2022 | | consor | nmati | | |
| JANVIER | | 9070 | | 8183 | | | 13 04 | | |
| FÉVRIER | | 8767 | | 7522 | | | 8030 | | |
| MARS | | 9731 | | 8696 | | | 8447 | | |
| AVRIL | | 7721 | | 7279 | | | 7558 | | |
| MAI | | 8815 | | 7224 | | | 8730 | | |
| JUIN | | 8881 | | 6514 | | | 10606 | | |
| JUILLET | | 8620 | | 9654 | | | 8424 | | |
| AOUT | | 9082 | | 14271 | | | 9638 | | |
| SEPTEMBRE | | 6489 | | 13575 | | | 7250 | | |
| OCTOBRE | | 6207 | | 13273 | | | 6427 | | |
| NOVEMBRE | | 5938 | | 12894 | | | 6845 | | |
| DECEMBRE | | 7750 | | 14695 | | | 7811 | | |
| TOTAL | | 97071 | | 123780 | | | 10281 | | |
| | Final | 2020 | 106 430 |) | | | | | |

7. RÉSOLUTIONS

RÉS. 17-2024 7.1 REFINANCEMENT PRÊT (01-2008, 03-2012 / HOTEL DE VILLE ET CASERNE)

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 317 600 \$ qui sera réalisé le 16 janvier 2024

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Duparquet souhaite emprunter par billets pour un montant total de 317 600 \$ qui sera réalisé le 16 janvier 2024, réparti comme suit :

| Règlements·d'emprunts· #¤ | Pour·un·montant·de- \$¤ |
|------------------------------|----------------------------|
| 01-2008¤ | 58°100°\$ |
| 03-2012¤ | 259°500°\$ |

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 03-2012, la Ville de Duparquet souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par le conseiller M. Donald Baril, appuyé par la conseillère Mme Solange Gamache et résolu unanimement

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 16 janvier 2024;

- 2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 16 janvier et le 16 juillet de chaque année:
 - 3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
 - 4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

| ■2025.¤ | 21°800°\$¤ | |
|----------|-------------|--------------------|
| •2026.¤ | 23°000°\$¤ | Ħ |
| •2027.¤ | 24°300°\$¤ | Ħ |
| • 2028.¤ | 25°800°\$¤ | Ħ |
| •2029.¤ | 27°100°\$¤ | (à·payer·en·2029)¤ |
| •2029.¤ | 195°600°\$· | (à·renouveler)¤ |

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2030 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 03-2012 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 16 janvier 2024), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

RÉS. 18-2024 7.2 KÉMIRA – COMMANDE ALUN

Il est proposé par la conseillère Mme Chantal Provencher, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu d'autoriser la commande d'alun au montant de 4 890\$. Un crédit au montant de 2500\$ a été demandé pour livraison incomplète en juillet dernier.

RÉS. 19-2024 7.3 SSI - RAPPORT ANNUEL INCENDIE 2023

Il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin et unanimement résolu d'adopter le rapport annuel d'incendie 2023, du Service de Sécurité Incendie de la ville de Duparquet

RÉS. 20-2024 7.4 SHQ – ADOPTION RAPPORT D'APPROBATION BUDGET 2024 DATÉ DU 1/12/2023

Il est proposé par la conseillère Mme Chantal Provencher, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu d'adopter le rapport d'approbation du Budget 2024, daté du 1^{er} décembre 2023 au montant de 1 236\$

RÉS. 21-2024 7.5 PRABAM – REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DE LA CASERNE – DÉPÔT DES OFFRES (3)

Attendu que la ville a procédé à un appel d'offres sur invitation de trois (3) soumissionnaires pour le revêtement extérieur de la caserne le 12 décembre 2023;

Attendu que les ouvertures des soumissions ont eu lieu le 24 janvier 2024, à l'hôtel de ville en présence de M. Denis Blais, maire, Mme Jasmine Therrien, adjointe à la direction et Mme Chantal Poirier; directrice générale;

Attendu que les offres ont été apportées, discutées et analysées à la séance de travail de conseil le mercredi le 31 janvier 2024;

Considérant que Construction SCMG inc, rencontre tous les points des généralités demandées dans l'appel d'offre et qu'il est le plus bas soumissionnaire, il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, appuyé par le conseiller M. Donald Baril et résolu unanimement d'octroyer le contrat à Construction SCMG inc.

RÉS. 22-2024 7.6 HÔTEL DE VILLE – PROJET DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

Considérant qu'il reste des sommes disponible dans l'enveloppe budgétaire PRABAM;

Considérant que le revêtement de la facade de l'hôtel de ville ainsi qu'une partie côté ouest est à remplacer;

Considérant et qu'il s'agit du meme produit de revêtement;

Il est proposé par le conseiller M. Donald Baril, appuyé par la conseillère Mme Solange Gamache et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de Construction Sylvain Costello ville au coût de 19 995\$ (taxes en sus), pour le remplacement d'une partie du revêtement de l'hôtel de ville.

RÉS. 23-2024 7.7 DEMANDES DE LA VILLE À LA MINE D'OR DUPARQUET (MOD)

Après lecture de la lettre "Demandes de la ville à MOD", il est proposé par le conseiller M. Donald Baril, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin et unanimement résolu de procéder à l'envoi de cette demande à la Mine d'or Duparquet, celle-ci signée par le maire et conseillers.

RÉS. 24-2024 7.8 DEMANDES DE LA VILLE À LA DÉPUTÉE DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ABITIBI-OUEST

Après lecture de la lettre, Il est proposé par la conseillère Mme Chantal Provencher, secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu procéder à l'envoi de cette demande à notre députée.

RÉS. 25-2024 7.9 COMITÉ PATINOIRE – DEMANDE FINANCEMENT TRACTEUR

Concernant le remboursement de la partie restante du tracteur pour un montant de 3 250\$, le conseil convient de réévaluer la situation en novembre 2024, en tenant compte des activités de financement qui auront été réalisés en cours d'année. Ainsi ce laps de temps permettra au comité d'acquérir une capacité et une autonomie financière.

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, appuyé par le conseiller M. Donald Baril et résolu unanimement de rediscuter de ce point en novembre 2024.

RÉS. 26-2024 7.10 DÉFIBRILLATEURS – ACHAT D'ÉLECTRODE ET D'UNE BATTERIE

Il est proposé par la conseillère Mme Véronique Drouin, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu d'autoriser le remplacement des équipements périmés et permet l'achat de :

- 2 électrodes au cout unitaire de 231 \$
- 1 batterie au cout de 238\$

Pour un montant total avant taxes de 730\$

RÉS. 27-2024 7.11 PROCÉDURE DÉNEIGEMENT - CRÉATION D'UN COMITÉ RESPONSABLE

Il est proposé par la conseillère Mme Chantal Provencher, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin et unanimement résolu de créer un comité responsable pour établir une procédure de déneigement secteur ville. Les personnes nommées sont : Mme Solange Gamache, M. Donald Baril et M. Denis Blais

RÉS. 28-2024 7.12 DEMANDE CITOYENNE – PROBLÉMATIQUE EXCÈS VITESSE CHEMIN DU MOULIN

Considérant la problématique d'excès de vitesse à l'entrée de la ville en provenance du chemin du Moulin, par les usagers de la route (automobilistes, motoneigistes et 4-roues etc);

Considérant que l'endroit est un secteur qui longe une traverse de passage d'écoliers à proximité;

Considérant que la sécurité des citoyens et des enfants est très préoccupante pour les élus;

Conséquemment, il est proposé par la conseillère Mme Chantal Provencher, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu de changer la signalisation à cet endroit pour un 30 km et d'ajouter une pancarte pré-stop localisé sur le chemin du Moulin avant d'arriver à la jonction du chemin Gamache.

RÉS. 29-2024 7.13 TECHNICIEN EAU POTABLE ET EAUX USÉES

Considérant que la ville a l'obligation d'effectuer des analyses de traitement d'eau potable et d'eaux usées ainsi que d'émettre des rapports réguliers au gouvernement;

Considérant que la loi du ministère exige des cartes de compétences pour effectuer ce travail;

Considérant que les cartes de compétences de l'employé actuel ne sont plus reconnues par le MAMH et que l'employé a pris la décision de ne pas les renouvelées;

Considérant l'obligation de la ville de se conformer aux exigences du ministère;

Conséquemment, il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale à prendre les dispositions nécessaires pour l'embauche de M. Annick Goulet à titre contractuel, pour effectuer les analyses de traitement d'eau potable et d'eaux usées ainsi que d'émettre certains rapports réguliers au gouvernement.

8. RÈGLEMENTS

8.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 02-2024 PORTANT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS

L'adoption est reportée à la séance du 5 mars 2024.

- 9. LOISIRS
- 10. URBANISME
- 11. SUIVI
- 12. PAROLE AU PUBLIC

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉS.30-2024 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de la conseillère Mme Véronique Drouin secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h 37.

| Denis Blais | Chantal Poirier |
|-------------|----------------------|
| Maire | Directrice générale |
| | Greffière-trésorière |